

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHALON SUR SAONE - 7102 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 29/07/2026 - 4726 - 2012 B 00189 - 750 676 355 - 4 P FINANCE

SAS 4 P FINANCE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT

Bilan BIC ANC N° 2022-06

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	11 286	5 630	5 656	6 932
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	1 503 600		1 503 600	1 503 600
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	52		52	51
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé (III)	1 514 938	5 630	1 509 308	1 510 583
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	221 040		221 040	62 244
Autres créances	359		359	171
Charges constatées d'avance				3 481
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	700 000		700 000	700 000
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	214 746		214 746	516 480
Total actif circulant (IV)	1 136 145		1 136 145	1 282 375
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 651 083	5 630	2 645 453	2 792 958

Bilan BIC ANC N° 2022-06

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	484 200	616 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	69 000	69 000
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	61 650	61 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	621 203	1 047 929
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	56 526	294 309
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	1 179 527	2 089 388
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	202 229	45 592
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 148	1 431
<i>Personnel</i>	75 913	19 432
<i>Organismes sociaux</i>	41 769	17 692
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	49 517	24 547
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 242	1 006
Dettes fiscales et sociales	169 441	62 678
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 093 108	593 870
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	1 465 927	703 570
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	2 645 453	2 792 958

Compte de Résultat ANC N° 2022-06

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue	360 000	100,00	205 800	100,00	154 200	74,93
Montant net du chiffre d'affaires	360 000	100,00	205 800	100,00	154 200	74,93
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amort., dép. et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations						
Autres produits	2		3		-1	-34,92
Total des produits d'exploitation (I)	360 002	100,00	205 803	100,00	154 199	74,93
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	21 303	5,92	19 469	9,46	1 834	9,42
Impôts, taxes et vers. assim.	16 974	4,71	14 065	6,83	2 908	20,68
Salaires	248 282	68,97	153 242	74,46	95 040	62,02
Cotisations sociales	99 904	27,75	55 984	27,20	43 920	78,45
Dotations aux amort. et aux dépréciations	1 276	0,35	1 276	0,62		
<i>Sur immob. : dotations aux amort.</i>	1 276	0,35	1 276	0,62		
<i>Sur immob. : dotations aux dép.</i>						
<i>Sur actif circulant : dotations aux dép.</i>						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immob. cédées						
Autres charges	6 801	1,89	1		6 800	NS
Total des charges d'exploitation (II)	394 539	109,59	244 037	118,58	150 502	61,67
Résultat d'exploitation (I - II)	-34 537	-9,59	-38 234	-18,58	3 696	-9,67
Quote-part sur op. faites en commun						
Bénéfice attribué / perte transférée (III)						
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers						
De participations			340 000	165,21	-340 000	-100,00
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.			12 842	6,24	-12 842	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés	6 348	1,76	1		6 347	NS
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immob. financières						
Produits nets sur cessions de VMP						
Total des produits financiers (V)	6 348	1,76	352 843	171,45	-346 495	-98,20
Charges financières						
Dotations aux amort. dépréciations et provision						
Intérêts et charges assimilées	28 337	7,87	20 301	9,86	8 036	39,59
Différences négatives de change						

Compte de Résultat ANC N° 2022-06

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Valeurs comptables des immob. financières céd						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Total des charges financières (VI)	28 337	7,87	20 301	9,86	8 036	39,59
Résultat financier (V - VI)	-21 989	-6,11	332 543	161,59	-354 532	-106,61
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	-56 526	-15,70	294 309	143,01	-350 835	-119,21
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)						
Résultat exceptionnel (VII - VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I + III + V + VII)	366 350	101,76	558 646	271,45	-192 296	-34,42
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	422 876	117,47	264 338	128,44	158 539	59,98
RESULTAT DE L'EXERCICE	-56 526	-15,70	294 309	143,01	-350 835	-119,21

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 4 P FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 645 453 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 56 526 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

Règles et méthodes comptables

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	11 286			11 286
Immobilisations financières	1 503 651			1 503 652
Total	1 514 937			1 514 938
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 354	1 276		5 630
Immobilisations financières				
Total	4 354	1 276		5 630
ACTIF NET				1 509 308

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU PRIOR 71710 MONTCENIS	156 975	848 344	100,00	152 959
SAS 4 P FERMETURES 71710 MONTCENIS	8 000	1 130 536	100,00	151 485
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 503 600	1 503 600			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 221 399 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	221 040	221 040	
Autres	359	359	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	221 399	221 399	

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT.A ETABLIR	221 040
Total	221 040

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 484 200,00 euros décomposé en 48 420 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	61 650	10,00
Titres émis pendant l'exercice		10,00
Titres remboursés pendant l'exercice	13 230	10,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	48 420	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 465 927 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	202 229	41 673	114 149	46 408
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 148	1 148		
Dettes fiscales et sociales	169 441	169 441		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 093 108	1 093 108		
Produits constatés d'avance				
Total	1 465 927	1 305 370	114 149	46 408
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 323			
(**) Dont envers les associés				

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN FACT NON PARVENUES	542
PERSONNEL-CHARGES A PAYER	75 000
ORG.SOC.-CHARGES A PAYER	30 000
ETAT-CHARGES A PAYER	919
Total	106 461

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	360 000		360 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	360 000		360 000

4 P FINANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 484 200 euros
Siège social : 22 Rue Maréchal Joffre
71710 MONTCENIS
750 676 355 RCS CHALON SUR SAONE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
SOUmise ET ADOpTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -56 526,46 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice : Perte de-56 526,46 euros

PRELEVEMENT SUR LES RESERVES pour apurer la perte

Sur les autres réserves, soit-56 526,46 euros

Total -56 526,46 euros **56 526,46 euros**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31.12.2024	-			
31.12.2023	200 000 euros			
31.12.2022	200 000 euros			

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Samuel PRIOR

